

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

Contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation du Complexe Thermique des Hauts de Garonne - Avenant n°4 - Auto risation de signature
--

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'article 10-1 du contrat de délégation définit selon le plan en annexe 2, le périmètre de la délégation, lequel peut en vertu des dispositions de l'article 11 être étendu si des considérations techniques et financières le justifient.

Dans son offre, avec l'accord de la Communauté Urbaine, le délégataire a ciblé de nouvelles résidences et de nouveaux équipements vers lesquels il était intéressant d'exporter la chaleur du réseau dans la mesure où cela permettait d'accroître le nombre d'abonnés et a fortiori de garantir la performance énergétique du complexe thermique des hauts de Garonne.

Parmi les zones ciblées en annexe 7 du contrat de délégation, figure la Résidence Carriet dont la puissance énergétique estimée était de 4000 kW. Actuellement cette zone d'habitation comporte essentiellement des résidences desservies par un réseau de chaleur privé, lesquels appartiennent au bailleur social Domofrance.

Le délégataire a poursuivi ses études et propose aujourd'hui le raccordement.

Dans le but d'apporter aux nouveaux raccordés de ce secteur, les mêmes garanties en terme de pérennité (au-delà de l'échéance du présent contrat de délégation) et de tarification que celles dont bénéficient les autres abonnés desservis par le réseau, et compte tenu du fait que Domofrance est un acteur important du réseau, il est jugé opportun d'étendre le périmètre de la délégation pour y inclure le quartier Carriet – commune de Lormont.

Outre l'effet de consolidation et de pérennisation du service, cette démarche est en parfaite concordance avec les engagements que la Communauté Urbaine a réaffirmé dans son plan climat consistant à développer les réseaux de chaleur alimentés par les énergies renouvelables et de récupération.

La surface du périmètre augmentera d'environ 2%, et la puissance nouvelle potentielle des échangeurs sera de l'ordre de 6% de la puissance actuelle souscrite (au 1^{er} janvier 2011).

De plus, il est convenu de compléter le bordereau des prix constituant l'annexe 12 du contrat de délégation afin de mieux correspondre aux prestations pouvant être réalisées par le délégataire lors des nouveaux raccordements.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU les articles 10-1 et 11 relatifs au périmètre de la délégation et autorisant son extension,
VU le projet d'avenant n°4 au contrat de délégation du complexe thermique des Hauts de Garonne et ses annexes, annexés au présent rapport,
VU les articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux délégations de service public,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

L'extension du périmètre ne remet pas en cause l'équilibre économique du contrat de délégation du complexe thermique des Hauts de Garonne et que l'actualisation des prix permet l'amélioration du service rendu aux abonnés,

DECIDE

Article 1 :

L'annexe 2 définissant le périmètre de la délégation est modifié selon les termes de l'avenant annexé au présent rapport.

Article 2 :

L'annexe 12 « Bordereau de prix » du contrat de délégation est complétée, selon les termes de l'avenant annexé au présent rapport.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°4 au contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation du complexe thermique des Hauts de Garonne.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUILLET 2011**

PUBLIÉ LE : 8 JUILLET 2011

M. DIDIER CAZABONNE